



Un fonds de soutien au développement économique
des Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées

L'AIDE DU BDEA ADOUR : LE FINANCEMENT DE MISSIONS DE CONSEIL

Pour soutenir le développement et/ou le rebond des TPE-PME-PMI,
le BDEA Adour propose un accompagnement **individualisé et prioritaire**
pour conforter le projet de l'entreprise.

LES BÉNÉFICIAIRES

Les **TPE-PME-PMI** des Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées qui souhaitent une aide à la décision stratégique sur un ou plusieurs axe(s) essentiel(s) pour le développement de l'entreprise.

TPE
(moins de 11 salariés) :
5 jours de Conseil minimum,
Aide de **50 %**
jusqu'à **6 000 €**

PME-PMI
(de 11 à 100 salariés) :
10 jours de Conseil minimum
Aide de **50 %**
jusqu'à **10 000 €**



8 BLOCS DE COMPÉTENCES ÉLIGIBLES

- diversification produits et/ou marchés,
- supply chain, logistique, organisation,
- innovation,
- hygiène, sécurité,
- transition numérique et/ou énergétique,
- croissance externe,
- développement international et export,
- évolution des pratiques de l'entreprise intégrant le développement durable (RSE par exemple).

La sélection du ou des prestataire(s), prioritairement situé(s) sur le périmètre Adour, est laissée au choix de l'entreprise. Le BDEA Adour privilégiera un Cabinet agréé par la Chambre professionnelle du Conseil (CPC).

En particulier, les prestations confiées à des professions réglementées (avocats, experts-comptables,...) sont exclues du dispositif.

contact@bdea-adour.fr
 www.bdea-adour.fr

LES MODALITÉS

Dépôt des dossiers auprès de chaque Comité Local (Pays Basque, Béarn ou Bigorre) en fonction de la localisation du bénéficiaire. La pertinence de la subvention sera appréciée au regard de la maturité de l'entreprise, de sa capacité financière et de l'effet de levier de l'intervention.

EN PARTENARIAT AVEC

